AVIS AUX CREANCIERS.

& E. Lemarte Jr vn Aniello Life Maving Boat Co.

men intérencées d'avoir à déduire, dans les dis-mens, eni suivront la présente notification, les misses (etile en out du pouvent un avoir) ment inequelles le compte hiuai présente par L. El Lemario Jr. roceveur dans cette affaire, ne mens pas approuvé et homologue et les fends dissetteués conformément audit compte. Per include de la four THOMAS CONNELL.

Concence C. Walters vo E. J. Arnold

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans—No 69.804—Divinien A.—Avis est par le présent donné seux sréanoiers de cotte affare et à dendes autres personnes intéressées, d'aveir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ilsen ent seu pes vont en avoir) pour lesquelles le compte dans présente par William J. Gayle. Crasev our dans cette affaire, ne serant pas maprende et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par cardre de la Hour. THOMAS JONNELL. Gradier. — Edgar M. Cahn B. B. Oistro, 19 avril—9 13 18

AVIS DE BUCCESSIONS

Succession de W. C. Mylne. OUR CIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Orléans, No 68.579 — Divinton & — Attendu que Frank Zeng d'administrateur public, a présenté une péndens à la Cour à l'effet d'obtenir des Sestres d'administration dars le succession de feu W. C. Mylné, décédé indicatat, avis est par le présent desur à boué seux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, des raisons pour lesquelles il ne serait pas fint droit à ladite pétirion. Par ordre de lu Clara THOMAS CONNELL, Gréffies.

Succession de Muse Julia Rickert. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans — No 58 690 — Division B — Avis est par le present dunné sux aréansiers de cette succession et à toutes entres personnes intéressées d'avoir à démaire, dans les dix jours qui suirront le présente notification les raisons (s'ils en motté eu Bauvant an avoir) nour lasqualles le combet between the notification less raisons to the competition of a voir) pour les quelles le compte fair francis Rickert Jr.

emboutour testamentaire de cette succession, and a less competitions at less competitions and competitions at less competitions and competitions are competitions. eraportour restamentaire de cette succession, ne cerait pas approuvé et homologue et les Sunds distribués conformément audit nomnès. Par erdre ée le Oenc. THOMAS CONNEL. Consider Wm A. Wenck, avocat. 10 avril 10 14 19

Maccession de John E. Stanley. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parcissojd'Orléane—No 68.982—Division E.—Avis est par le présent donné aux surdanneiers de cette succession et à toutes matères personnes intéressées d'avoir à désentée dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont est peuvent en avoir) pour lesquelles lecompte dans présentés par Mme Ella Stately, administrice cette succession ne seraient pas apprenven et homologués et les fonds distribués confermément audit compte. Par ardre de la Court. THOMAS CONNELL, Greffier. Din brelapiel et Hart, avocats.

Gurcessiem de P. H. Skidmere.

OUR OIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 67,379—Division A.—
Avis est par le présent douné aux créanolers
de cette succession et à toutes autres pérsesses intéressées d'avoir à déduire dans
des dix jours qui suivront la présente metification les raisons (s'ils en
emt eu peuvent en avoir) pour lesquelles le
sempte final présenté par Charles E. Bridges,
administrateur de cette succession, ne serait
pas approuvé et homologué et les fonds distribuile cenfermément audit compte. Par ordre
de la Cour. THOMAS CONNELL. Graffier.
Lieyd Pecey, avocat. Enccession de P. H. Skidmore. 10 avril-10 14 19

. Muccoosion de George A. Asher.

Procession de George A. Asher.

Outstituille DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70.281—Division C.—Attendu que Gus D. Levy a présenté uses pétities à la ceur à l'effet d'obtenir des battres d'administration dans le succession de feu George A. Asher, décédé intestut; serie est per le présent donné à tous ceux seus esta peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jeurs les raisons peur lesquelles it ne servit pas fait droit à ladite sétition.—Per certire de la Jour.—THOMAS COMMELL.

Chescher.—Dinkelspiel & Hart, avecats.

7 mass—7 11 18

Succession de Mme Harriet L. Watt. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orisans—No 61,058—Division E-Avis est par le présent donné aux créan-siens de cette succession et à toutes autres parsonnes interescées, d'aveir à déduire, dens Ses dix jours qui suivront la présente notificacases les fallons (s'ils es ont on prevent en sereit peur les notes le compte final présenté par Elme Hattle E. Lewis, exéculaises de cette succession, ne serait pas appareuré et hemologue et les fends d'attribuée conformément audit écupte. Par ceutre de la Cru. THOMAS COMMELL, Couler -- N. R. Roberts, avocat.

eien de Mac Mary Dwyer, veu ve de John W. Maher.

COURDIVILE DE DISTRICT POUR LA parolese d'Orléane---Ne 65.651.--Division aiom et à soutes autres per memo a contra succession of a contra nutrie per-cession in threacedes d'avoir à déduire dans les ainx j-are qui sulvront la présente notification des relaces (s'ils en ont on peuvent en aveir peur lesquelles le compte final présenté per mille Alice Mahor, exécutrice testamentaire This Aise Haber, executive tensionment do cette excession, he sends per opporte a familiary of the femilia dis ribute conformational on discompte. Parente de la Comp. THEOMAR CGENELL, Gredier. Martin H. Illianion, avecat. 4 av-4 8 13

Succession de Caroline Miller. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA passesso d'Oriéana — Ne 69.919 — Divi-saux D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tou-tes autres personnes intérespées d'avoir à de-Some dans les dix jours qui sulvont la pré-tante notification, les raisons (s'ils en ont sus pouvent en avoir) pour lesquelles le compte grécouté per Henry Miller, tuteur naturel presente per Henry Miller, tuteut mentu-ad ministrant cette succession, no sersit pas approved a hemologué et les fonds distribués confermément audit compts. Par ordre - la THOMAS CONNELL, Greffer Chas. 4 avr.—4 8 13

American de Francis T. Mi. ot Sr COUR CIVILE DE DISTRICT POUR IS POrolese d'Oriéans — No 65.966 —Division

"M — Avis est par le présent denné sur creanissien de sette succession et à loutes entres
persennes intéressées d'avoir à déduire,
dans les dix lours qui suivront la présente
metification, les raisons (s'ils en out ou peuwent on avoir pour lesonelles le compte persones par Francia T. Kirst Jr. admenume par Francia T. Kirat Jr. ad-matulewatenr de outle succession, ne marait pas approuvé et bomelogué et les funds distribuée confermément andit compte. Par matre de la Osar. THOMAS COMMELL. J. B. Rosset Jr. avecat. 2 avril-26 11

CHARBON.

Charbon Pittsburg Charbon Alabama. Charbon Anthracite.

Coke de Gaz et Fonderie. W. G. COYLE & CIE..

393 RUE CARONDEDET.

Chia Union. Phones: 31. 48 87 VENTES A L'ENCAN

J. L. Onorato.

ANNOHOR JUDIOIATER. VENTE DU MAITRE COMMISSAIRE.

Al'encan à la Bourse des Propriétés Fencières.

311 rue Barenne, MARDI, le 5 mai
1903, à midi.
No 12,810...Cour de Circuit des Etate Unis,
District 2 si de la Leuisiane.
Mme Feliciana R. Miles va New South Building and Loan Assesiation.

CONFORMEMENT à et en vertu d'un ordre et decret de l'Hon. Charles Par-lange, juge de la Cour des Etate Unis, ledit ordre rendu dans l'affaire et dessus intisulée lange, juge de la Cour des Eta te Unie, ledit ordre rendu dams l'affaire où des aux intitulée et nuzéroité ele 2 avril 1903, cemme amendée 3 avril 1903, aur la pétition de Juhuston Armitrong, Receveur de la New South Building and Loan Association, Idemandant l'autorisation de vendre la prourieté foucière où après décrite, appartenant à ladite New South Building & Lean Association, dans la ville de la Neuvelle Collème dans la sterma et conditions dans la Collème dans la sterma et conditions dans la condition dans la condition de la Neuvelle de la Neuvelle de la Collème dans la sterma et conditions dans la condition dans la condition dans la condition de la Neuvelle de la Neuvelle de la Neuvelle de la Collème dans la condition de la Neuvelle de la Dean Association, dans laville de la genvolic-Oricana, dans les termes et conditions dans la dite pétition et décret et ord-e mis en évidence et à moi adres-é comme mairre fourmissaire de faire lesd tèse ventes, je procéderai à l'en-chère publique à l'heure et sur les lieux cilessus « eurionnés : Premièrement—Un orrtain let de terre dans

Premièrement—Un oritain let de terre dans le Troisième District de sette ville, dans l'ilet No 1532, berné par les rues Dupré. Lapeyreu-se. White et Ousaga, mesurant 47 pieds de face à le rue Dupré, la même largeur dans le fond, sur une prefendent et façade de 90-pieds l sur une prefondeur et façade de 90-pieds i ligne sur la rue Lapsyrouse, desquoi es deux rues il forme l'encognure.

Deuxième neut—sept certains loss de terre dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No 1576, borné par l'avenue Paris, les rues Bruxelles, Duels et Industrie, désignés comme lots 20 à 26, inclusivement, mesurant encembles 193 pieds 8 pouces de fase à la rue Bruxelles sur mes profendeur de 193 pieds

Troisièmement—Un ceitain lot de terre dans le Tro sième District de estre ville, dans l'ilet No 283, borné par les rues Cleues, Montégut. Beurgogne et Rempart, mesu-

riet No 282, borne par tes res Cisues, mon-rant 38 pieds de face à la rue Rimpart sur une profandens de 63 pieds 11 pouces et mois lignes entre lignes parallèles, désigné comme lot Re 5, aur un plan par J. A. D'Hémécourt, voyer, daté le 7 janvier 1848, déposé dans l'étade de nate to janvier 1848, depose dans l'érade de A. Chiapella, notaire. Quatrièmement — Trois certains lots de terre dans le Truisième District de cette v'lle, désignés par les Nos 5, 6 et 7 dans l'itet ber-né par les rues Nord Rempa t, 3s-Claude, Kentucky et Mathilde étant l'ilet No 34% le

Kentucky at Mathilac étant l'ilet Ne 344 le tout démontré aur le plan l'ilbegraphie, fait par Louis Plié, voyer, le 10 novambre 1874, et annexé à un acte de vente de fan Patrick Itwin à Mane-Julie Quan in, pardevant W. J. Castell, ancien notaire, en ectte vi le, le 1er mai 1875, lequel dit lot mesure en mesure améri aine, d'après le dit plan comme suit: Le lot No 5 mesure 27 p rés de face à la rue Nord Rempait aur une préfondeur entre lignes parallèles de 132 p leds, le lot No 6 mesure 27 pieda de face à la rue Nord kempark, sur 198 pieds, 2 pouces et 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 7 mesure 24 pieds 6 pouces et 5 lignes de face à la rue Nord R mpart, sur 30 pieds 2 pouces, et 1 ligne aur la ligne du fondeur une profondeur de 198 pieds 2 pouces et 6 lignes eur la ligne le diripleds 2 ponces et 6 lignes sur la ligne le divi-sant du lot No 6 et 198 pleds, 3 pences et 6 lignes sur la ligne de côté opporée vers la rue Mathilde,

lignes sur la ligne de octé d'opporée vers la rue
Mathilde.

Cinquiémement Un certain let de terre
dans lo quatrième district de octé ville,
dans l'ilet No 287. borné par les
rues Deuxième, Remparts, Première d'un ordre de l'Hon. Fred. D King. juge de
la Cour Civile de District pour la parriase
compte de la succession de Michael
J. Barrett, 1903, d'agrée ledit pinn le loit A forme
l'encoignure des rues Deuxième et Saratoga et
mesure 42 pieds 9 pruoes de face à la rue
Deuxième, la méme largeur dans le fend, sur
une prefondeur et façade de 111 pieds 7 pouces et 6 lignes sar la rue Saratoga.

Sixièmement — Un certain loit de terre dans
le Quarrième District de ce te ville dans l'utt
No 287 borné par les rues Deuxième, Rem
part, Première et Saratogs, d'a gné cemme lot
'B' sur un plan fait par Edgar Phié. voyer,
daté le 4 mars 1903, d'agrès is quel plan, ledit
lot 'B' est situé à une distance de 42 piels, 9
pouces, de face à la rue Deuxième, sur nue
Deuxième et Saratoga et m sure 30 piels, 10
pouces de face à la rue Deuxième, sur nue
profor deur de 111 pieds, 7 pouces se 6 fignes
entre lignes paral·èles.

Septièm ment—Un certain l'et de terre
situé dans l'elet borné par les rues Deuxième,
la controlle de District de ceste
ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième,
entre lignes paral·èles.

Septièm ment—Un certain l'et de terre
situé dans le Quatrième District de ceste
ville, dans l'ilet borné par les rues Deuxième,
entre lignes paral·èles.

Septièm ment—Un certain l'et de terre
les rues Bouny, Alix et Pouder, et
l'avenue Pelican, autrefois sue l'avenue Pelean.

Le-dits lote furent acquis par achat le 7 sont
l'extende des rues les droits, voice et privilèges, situés
dans le cinquème dès riet de l'avenue Pelean.

Le-dits lote furent acquis par achat le 7 sont
l'extende des rues les membres des semme lots Nos trois, quatre et cinq de
l'est no cent seixante dix cette ville, desi
prés emme des rues neue nue l'extende de l'acque et
l'est no cent seixante dix neue l'extende de l'acque et
l'extende de l'acque les rue

baronne (anciennement Assens), Fremiese et Carondelet (anciennement Applion); ledis lot étant désigne par le No Quaire sur un plan aunexé à un acte de vente passé pardevant Théodote Guyol, ancien notaise en cette ville, le 16 novembre 1860 et meurant 30 pieds de face à la rue Deuxième aur environ 141 pieds 5 pouces et 1 ligus de prefendeur, et est situé à une distance de 30 pieds de l'encoignure des rues Carondelet et Deux'è-

me. Huitlemement—Un certain lot de terre dans le Quatrième District de cesse ville, dans l'iles No 118, borné par les rues Constance, Rausel. Huttiène et Neuvième, mesurant, en meure américaine, 32 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Huittème, la même largenr dans le fond, aur une profondeur et façade à la rue Constance de 23 piede 9 peuces, desquelles

désigné par le numéro 22 sur un certain plan privé ou devis cudit ilet annemé pour référence à un acte d'achet par la flew South Building and Loan Association de Rudolph M Jung, passé pardevant Félix J. Puig no taire, le 22 septembre 1598, lequel dis let mesurant d'après ledit plan 30 pleds de face à la rue Howard aur 150 pieds de profendeur, entre lignes égales et parallèles.

Memoranda: Concernant les Propriétés Pontières dans la Nouvelle Orléans:

1º La propilété ci-desaus premièrement dé crite a des améliorations desens Lorés comme épicerie et résidence. Le propriété est connue comme le No 1600 : us Nord Du-2º La propriété ci deseus trotalèmement

décrite a des améliorations dessus, consuce comme 3042 rue N. Remparts.

3º La propriété ci-dessus quatrièmement décrite a des amélierations dessus connues comme le cottags No 4523 rue N. Remparts.

4º La propriété ci dessus cinquièmement décrite a des améliorations consis-ant en un cottage double connu comme Nes 2037-39

décrive a double connu comme : ::

112 Denzième.

5° La propriété d'dessus rivièmement dé200 La muéllorations consistant en un Nes 2061-33 crite a des améliorations conseintant en un cottage deuble connu comme Nes 2061-33 rue Deuxième.

8º La propriété ci deseus asptièmement do La propriété ci-deseus septièmement décri es des amélierations consistant en une vaste residence à deux étages, leuée à \$40

parmois.
70 La propriété ci-dessus huitièmement décrite à des ambisorations l'às-dessus consis-tant en un cottage double, connu comme les Nos 938-40 rue Huitième. 8º La propiété di decsus neuvièmement de crite à des ameliorations là dosens consisten

crite à des ameliorations ià dossus censistant en une maison comparativement asuve, sennue comme le No 4017 rue Howars.

Un tiers ou plus comptant et la belance pavable en un, deux et trois asa, d'Amesuré per billets à recevèr de l'acquéreur portent huit pour cest d'intérêt par an à son ordre, endessas en blanc et garautis par hypothèque et lien de vendeur avec confossion de jugament et les autres atipulations usunelles pour garantir le pa ement des billets dudit caractère; lad te vente devant être annoncée une fois lad to vonte devant ètre annoncée une feis par semaine, pendant cinq semaines, avant is vente dans doux jurcaux imprimés is-us régulièrement et ayant une circulation géné-rale en cette ville, us imprimé en angreis et l'autra dans la laugue française; lesquelles annonces contiendront une deserption générale de a propriété devant être vendue, et doit réferer les acheteurs projetés au regisè e e cette affaire et spécialement à ce déeret pour plus aunque a informations. lad to vente devant bire annoncés une fel

plus acupies informations. Li est de plus ordonné, adjugé et cecété ue l'adites ventes doivent stre fattes libres t en dehors de toutes récismations iens et charges d'anouve-personne à cette af faire; chaque des dites porti :na des propriétés en coci ci deseus séparément, de critos, devant Atro offertos et vendues séparément, et agruns erro outries et vendues soparement et ascune ventens devant étre obligatoire et parfaits à moins et jusqu's ce qu'il soit confirmé par cette cour, et l'acquérour ou les soquéreure devant payer eu assumer les tasse pour l'amés 1908 en pus du montant de leurs enché.ce respec-

Il est de plus erdonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato soit et est par le présent désigné et noumé par le Cour comme Maître Commissaire pour faire la vente ordonnée et décrétée devant être faite; et il est ordonnée et décrétée devant être faite; et il est ordonnée de procéde numédiatement, d'annonour la dite propriéte à venire au jour fixé par lui, et il est autoinée d'ajourner ladite vente de telle époque à telle autre, à la requête du receveur, et de procéder avec la même à n'imceveur, et de proceder avec la membe a l'in-porte quel jour auquel il pontrait ètre ajourné et de requetir de l'enchérisseur ou des euché-risseurs heureux le palement lumédiat à Johnston Armetrong, receveur, au comptant ou par chèque certifié à l'erdra du receveur

Jenn Casagne.

Jenn Casagne.

Jenn Casagne.

Jenn Casagne.

Jour Civil De District Pour La

Outlier Commissive doit enregistrer
dens cette affaire, dans cette Cour, us rapport
de la vette ou des ventes et sur la confirmation de cela, ledit racevant devia exécuter un
sotte ou des ventes et sur la confirmation de cela, ledit racevant devra exécuter un
sotte ou des acces de vente de ladite propriéts
à l'acquér-ur ou aux acquér-mana pardevant un
netaire outlise et ment qualifié en cette ville,
devant être choisi par la recoveur, les frais de
cela devant être sax dépese de l'acquér-ur
eu des a ouéreure en plus de leurs eachères

Jenn Casagne.

Cour à l'effet d'obtenir des
lettres d'administration dans la sunocasion
de feue Mary Ward, veuve de
Joan Casagne, décédée intestat, avin
cet par la présent donné à tous ceux que
sein peut concerner d'avoir à déduire dans les
dits jeurs les resistas pour lesquelles il ne seraf,
de cour. TROMAN CONNELL.
Grame.

A. Guilbault, avocat.

VENTES A L'ENCAN-

. L. Onorato.

r é un notes de vente, l'acquereur ou les acqué reurs deiveut complèter son ou leurs euchères en payant ou délivrant au receveur la balence 5 avril -- 5 12 19 26-mai 3 5

AMBONOM JUDIOTALISM

Suscession d'Agnes C. Labusait, femuse de Bernard J. Reimke, Ne 59 465 — Cour Olvine de District pour la passiane d'Orléana — Divisions B. En verve d'un ordre de l'homorable Bour Civile de District pour la Pravolese d'Orléana. B. En verve d'un ordre de l'homorable Bour Civile de District pour la Pravolese d'Orléana. Ben verve d'un ordre de l'homorable Bour Civile de District pour la Pravolese d'Orléana. 1903, et adressé à Joseph la Oiserata, sessanteser, le vendrai à l'ensaère publique, à la Bousse des Propubblés Foncières. S11 rue Baronne, MARSI. la 26 avri, à haidi, la propriété foncière dispréss. Un sersant los de terre, ensemble avec tentes les bésisses et amédiorations qui s'y treuveut, et les droits à cels appartennant et en dépendants, airué dans l'ilet berné par le Chemin du Bayon St. Jean, les rues Roman, Höginal es Preur ; tedit lot est désigné par le numéro "pueps" aux un plan fuit par laitore à Frémanz, daté le 3 décembre 1866, ed's lot mesumant 26° 10° 4° du face à la rue Roman, 119° 7° de profonieur a la droite sur la l'gure la plus rapprochée de la rue Hopital, et 106 3° 2° aux la ganche de la ligua, llaquelle épara le lot 'huis' et 31 1° 7° de largeur dans le fond; aussi, au même mouent et endroit, au lot d'affem mobiliere (insitant nu plano), d'aprés l'inventaire. Conditions—Pour la propriésé fausse de 1903, payant pour l'acte de vente, pardavant Théo, Ossonio, nobaire, et faisant un dépôt de 20 peur cent du prix d'aches au moment de l'adjudication avec l'en anteur parcevant 1 neo, Osbonio, nosarie, et manus in depôt de 20 peur cent du prix d'aches au moment de l'adjadication avec l'ensanteur Conditions—Pour les effats meb hers comptent sur les lieux. J. L. ONORA IV. Encanteur et ceuriller en Propriétés Fonetères et Placoments, 208 rue Barenne.

22 mars—22 29—aveit 5 12 19 26 28

J. A. Reinach.

AWNONOR JUDICIALIRE.

AWNONOB JUDIUIAIRE.
PROPRIETE VACANTE DE VALEUR
A Alger, dans le Uniquième District de ceste
Ville.
Succession de M'chaol J. Burrett, No 69,795.
BAR JACOR A. REINACH, encanteur—
E. Burcau No 636 Allée Commerciale—
JEUDI, le 7 mai 1903, a midi, à la
Bourse des Prontiétés Fuscières, en vertu
d'un ordre de l'Hon. Fred. D King, juge de
la Cour Civile de District pour la partisse
d'Orléans, Division B, daté ét signé
le 2 av il 1903, pour le
compte de la succession de Michael
J. Barrett, il sers vendu à l'enchère publique:

Soia Docatry), Bollevi'e, autrefois the stat. It Vallette. Les lots Nos trois et quetre mest-surrait checan trense deux piede sois pecces de face à la rue Believille (autrefois Cheatnut) sur une profondeur de cent vingt pleds che cun; le lot No cinq a la ué ne feçade à la rue Belleville, sur une profondeur de cent trente sept pieda dix pouces et a xilgnes. Acquis par accat le 15 janvier 1853. Livre 116 follo

698. 3º Deux certa'us lots de terre avec tous So Deux certa'ns lets de terre avec tous les draits voies, etc, situés dans le Cinquième District de cette ville dans l'1 et. Ne ceut quaitre vingt onze, lequel est compris entre les rues. De Armas. Dians., jeutrefois Decatur). Elmire et Believille, (autrefois Chestau'). Les dits lots sont désignés par les Nos d'x sept et dix huit et mescrant checun treués deux pieds trois pouves de face à la rue. Elmire sur une profondeur de cent cinquante pieds chacun, le lout entre lignes p-salè es. Les dits lots furent sequis par l'acquéreur le 15 janvier 1853, fitre 116, folio 698.

3. six certains lets de terre avec tous les A. Air certains lots de terre avec tons les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartement ou en dépendant situés dans lé Cinquième District de cette ville, dans l'iles

numéro cent soixante et te, borné par les avenues Atlantique et Panifique, et les rues Homer et Newton: lesdite lots sont dérignés rer les numéros cinq, six, sept, huit, neuf et dix; iesdits lots cinq, six, sept, huit et neuf meurant chacun trente deux pieds treis pouces de face à l'avenue Atlantique sur cent vingt trois pieds huit pouses de prefendeur, le lot numero dix formant l'enceignare de l'avenue Atlantique et de la rue Nawton et mesurant trente deux pieds un pouce et cinq lignes de face à l'avenue Atlantique sur sent vingt trois pieds, huit pouces de profendeur et façade à la vue *ewton, en se lignes paralièle. Acquis per achat le 16 janvier 1891, sivre 187, folic

enditions...Un tiers or plus comptant et a balance en un et deux ans avec 8 pour cen d'intérêt de la date et garant's par leadite lieus et privi'èges de vendeur; les taxes de l'année 1903 devant être a samées par les Actes de vente pardevant Bidwin H. Seymour, notaire, aus frais des acquéreurs ; les acquéreurs devant faire un dépêt de 20 pour

cout pour lier la vente.

N. B. Au même endroit et à la même date, je vendrai les membles, d'après l'inventaire nregistré, consistant en monbles et instal e-tien de buvette appartenant à la succession. Conditions—Comptant.
Wm H. *eymeur. avocat, 612 rne Iberville.
5 av—5 12 19 26 à date.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Henei Landun. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parolase d'Oriéans — No 70,037—Di-visies D — Avis est par le présent donné aux oréanciere de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déautres personnes intéressées d'avoir à dé-duire, dans les dix jours qui entreut la pré-sentemetification, les raisons (s'ils en ent ou peuvent en avair) pour lesquelles le compts final présenté per Aleide Willos, enécuteur de sette succession, ne serais pas-approuvé et homologné et les fonds distri-bués eneréounément audit escapte. Per ordre bués enviormément audit escapes. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Graffier G. V. Bonist, avocat, 3 avril—8 7 12

Secretion de Mime Venve Amélia Lacher.

OUE JIVILE DE D'ATRIOT peur in ne-transe d'Oridens—He 70,051, Division B.— Avis est par le présent donne sux oréanciers ne coste succession et à soutes autres per esames intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présonte notification clu jours qui sulvival la presente now doation les raisons (c'ils an entou penvent en avoirs puis lesquelles le compte final présenté par hime Lizais Lizais celles rémme de John L. Kuffer, administratrice de cette suquession, ne sensit pes appreuvé et homotogué et les fema distribués conformament audit cumpts. Par cette de la Comp. THO. MAS COMBELL. Graffier. Ed P. Felev, avent 3 avril - 3 7 12

Succession de Mary Ward, venve de Jean Carengue.

VENTES A L'ENCAN

Peter Gallagher

Successeur de Curtis & Gallagher

MARDI, UL AVRIL 1902 LOT DE TERRE DE VALEUR

dans le Troisième District, Sur la Rue INDEPENDANCE,

entre les rues Royale et Dauphine. Succession de Charles Ulmer. No 69,779-Conr Civile de District, Divi-

DAR PRITER GALLAGHER, Encanteurs, L. Bureau No 846 rue Commune—M&R.DI. le 21 avril 1903, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la pavoiare d'Orléans, l'Hon Fred D. King, juge daté et signé le 7 avril 1903, et à mot adrasaé, il sora offert en vente à la Hourse des Propriésés Foncières, No 311 rue Barbane, la prepriésé of après décrite, à saveir— Foncières, No 311 rue Baronne, la prepriésé ci-après décrite, à saveir—
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et amé forations qui s'y trouvent et tout les droits, voies privièges, servitudes et dépendances y appartenant on de que'que façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette vile, dans l'ilet borné par les rues Pauline, Indépendance, Roya e et Dauphine, désigné par le No trois aur un plau fais par la Castaing, daté le 9 mars 1857, et mesurant, es meeure amériteaine, troite pieds cin ; pessoes et deux tiers de lignes de lace à la rue médépendance aur quatre viagt quinse pieds de prof-adeur entre quarte vingt quinse pieds de prof-adeur entre ignes paral é.es.

L'ermes er condi ions — Comptint. L'ac quéreur devant assimer le puement des taxes de l'ann e 1904; L'acte de vente levant être passé pardevant Robert J. Malosey, notaire aux frais de l'acquéreur.

FETER GALLAGHER, encanteur

N B. — Un dépôt de 22 pour c nt devant être fait au moment de l'adjudication.

10 avr.—10 12 19 21

ANNONUE JUDICIAIRE. MARDI, LE 5 MAI 1903.

Une Résidence Simple en Bois-

No 2418 rue Bourgogce.

Mesusant 30x127', 10', 5", dans le district favori comme placoment de vetre argent ou la propriété augmente toujours en vaieur. Succession de Paul Luscy. No 69,910 -Cour Civile de District - Divi-sion C.

DAR PHER GALLAGHER enougles -A No 846 rus Commune — MaRDI. le 5 mai 1903 à midi à la Bourse des Propriétés For-cières, No 311 rue Baronne, il sora vendu à l'enshère publique, en vercu d'un ordre de l'Hon. John Se Paul, juge de la Cour Civile de District pour la Parouse d'Orléans, daté et esgré le les avril 1904, et à moi a preseé dans affaire de dezenne juitible. offerre of desens intitulee

agare to ler avril 1907, et a moi a proced dans affaire of docume intitulée.

Un certain lot de terre ensamble avec les bâtisses et mélioratione qui "y trouvent, distade dens le troisième distriu de cette ville, designé par la lettre A sur un plan fait par L. N. Fouché, le 18 mars 1856 et déposé en l'étude de A. Abat, notaire, ledit lot de terre est borné par les rues Espagne, Dauphine, Mandeville et Bourgogne et meaurant, en mesure américaine, treute pieds de face à la rue Beargogne aur cent virgt sept pieds dix ponces et cinq dignes de profoudeur entre il gnos parallère. Acquis le 14 mars 1853 par aste pardevant Juo R. fiegles, cetaire.

Cond'itons—iempant Lacts de vente devant être passé pardevant Robert Legier, nofaire, aux fr is de l'acquereur. Les taxes par l'acquereur.

PETER GALLAGHER. Rucanteur, N. B. Un dépôt de dix peur cent devant être fait au moment de l'adjudication.
3 av -3 5 12 19 26-mai 3 45

Paul & Gurley Propriété de choix à Car-

rollton, Deux jolis Cottages à l'encoignure des rues Adams et Pearl.

Meubles de maison, Mulet et Wagons. No 70,084-Succession de George Holl.

Cour Civile de District pour la pareisse d'Oriéans-Division D. DAR PAUL & GURLEY—Albert Paul, en-acasteur — Bureau 727 rue Commune— MARDI, le 12 mai 1903, à midit, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Saronne.

ces reprietes ronsieres, Ne 31 rus saronas, en vertu d'un ordre de l'Honorable W. E. Sommerville juge de la Ceur Civile de District peur la pareisse d'Orléane, Division D. daté la 3 avril 1963, peur le comete de ladite succession, il sera vendu à l'enchère publique, à savoir. Trus certains lots de terre ensemble avec Arms cortuins lots de terre ensemble avec Somtes les bâtisses at améliorations qui s y trouvent, situés dans le Septième District de eme ville, dans l'ilet 56, berné par les ruse conte ville, dans l'ilet 56, berne par les ruses Pesri, Adams, Com nercial et Edilary, dési-gnés comme lots 1, 2, 3, aur un plan par W. Fershey, voyer, daté le 4 avril 1853, lesdite lets mesurant chacun 30 pieds de face a la rus Adams, aur 107 pieds 6-pouses de prefondeur ente lignes paralièles. Le lot No I formant enve ignes paralleles. Le lot no i formant l'esceignure des rues Adams et Pearl. Les amériorations comprenant deux cottages résidences, portant les numéros municiparx 43., 433 et 437 rue Adams.

Re à 10:30 A. M., le même jour, sur lesdite

lieux...Un lot de meubies de maison, males, wagens, etc.
Conditions—Comptant. Actes de vente aux
frais des acquéreurs pardevant. Fred. De Soel, nomire. 9avril—9 12 19 26—mai 3:12

ANNONCE JUDICIAIRE. Propriété de valeur du Deuxième District. Le Joli Cottage Simple.

No 1223 rue des Ursulines. Batto les rues St-Claude et Tremé. Succession de Jules C. Vernay. No.70,103—Ceur Civile de District pour Pasoisse d'Orienne.—Division B.

DAR PAUL & UUBLEY—Albert Paul, Lenesnteur—Bureen No 727 rms Commune— MARDI, le. 5 mai 1908, a midi, a la Bearse des Propriétés Fonotères, No 311 rus Berense des Froprietes Ronderes, So &11 rue
Barense, en verte et conformément à un ordre
de l'Honorable Fredi D. King, juge de
la Cour Civile de District peur la parotese
d'Orléens, Division B, daté le les avril 1908,
pour le sompte de la suce-assion de Jules C.
Vernay, 11 s-ra vendu à l'encau-Vernay, it s-rs vendu à l'enosa.—
Un certain lot de terre, avec les béfisses et sméliovations qui s'y trouvens, d:eits, voies et privilèges y appartement en de quelque façon en dépendant, situé dans le Beundème Davilles de cette ville, dans le Faubeurg Trèmé, dans l'ilet bouné par la rue Ursulines. Chemin du Bayon, les roses St Claude et Trèmé, designé cemme lot A, sur un devis par Geo. De àrmas voyer, et mesurant 27 nieds 5 penose et 4 lignes à la rue Ursulines sur 138 pieds 6 pouces et 4 lignes de prefondeur, et est la pertion la ples p-ès de la nnes ave los piedes o punces et a lignes de prefondeur, et est la portion la plus près de la rue Trèmé du les désigné par le No 28. Les améliorations comprensent un joi estage aimple, portant le numére municipal 1224 lue des Uraulnes, et leué à bail jacqu'au 30 autrenhes 1964 à 220 par mois septembre 1994, & \$20 per mole. Conditions Comptant L'aconfront devant a soumer le pairment des tarses de l'année courante. L'acre de vente, aux f'ais de l'acquéreur, pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, 4 avr.1-4 5 12 19 26-mai 5

The MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agest. **CHARBON**

GROS ET DETAIL. Les flummandra des Families Bellicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires

uns spécilaité.
Remorquage à des Prix Modiques.
Chantiers—En Ville, sur la Levée, au
p'ed de la rus Race. Phone 983; à
Alger, au Dry Dook, Phone 38.
Bureau en Ville: RUE CARONDELET 315

Phone 576.

and the state of the contract of the contract

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR AR SERVER ORIGINES.

--- ANNONUS JUDIOIATRE. Vente d'intérête dans une propriété

commerciale de valeur. Portant le numéro municipal 116 rue

Otto M Seidel vs Thes A. Theard.

Otto M Soidel vs Thes A. Theard.

COUR OLVILE DE DISTRICT pour la percése d'Oriéans... No 70,192... En versu d'un writ de raisie et vente à mei adressé par l'Honorable Cour Civile de District peur la paroisse d'Oriéans. dans l'affaire or-dessus intitulés, je procéderal à la vente à l'anchère publique à la Bourse des Propriétés Fencières, No 311 rue Baronne, entre les jrues Union et Oravier, dans le Premier District de ostie ville, JEUDI, le 14 mai 1903. à midi, de la propriété oi-sprés déarits, a savoir...

Once soixantièmes 11,60 intérêt du défendant, Thomas A. Theard, dans la nus pri-Onse solvantièmes 11/60 intérêt du defendent, Thomas A. Thèari, dans la nus propiété de dans et à un ceriain lot de terre ensemble avec tentes les bâtieses et améliorations qui sy trouvent, uroits, voies, set vitules et avantages qui y appartiennent en de que que façon y appartenant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 170, norné par les ruses St Charles Camp, Canal et Commune, ledis lot est désigné par le Nu 6 sur un pian de Pettinga e date décembre 184 et dépusé en le bureau de L. T. Caire, notaire en cette ville, lequel dit lot mestrant en mesure anglaise vingt deux pieds de face a la rue St Charles vingt deux pieds de face a la rue St Charles

vingt deax pieds de face à la rue St Charles sur quatre viugt six pieds cinq ponces de profondeurr entre lignes purallèes. Les bâ-tisses et améliorations sur ledit lot de torre portant le numéro monitipal 116 rue St Charles. Salai dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant and is a lienz
H. B. McMURRAY
Sherif Civil do la Paronse d'Oriéans.
A. J. Cabill. avocat pour le plaignant.
11 av.—11 17 24—mail 8 14

VENTES A L'ENUAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANWONOR JUDIOI LIRE. VENTE EN PARTAGE.

Piano-Moubles de salon, de chambre à concher et de outeins, tapis, portraits, etc. Robert H. Harrison et als vs Mue Barthe Boteny, femme de Frank Beteny et al. Botesy, fomme de Ffank Setray et al.

DAR DENIS, DANZIGER & TESSIER.

L. encanteur—a Bures 134 rus Carodelet — SAMEDI le 18 avril 1908, à
11 houres a m., sur les l'eux; 3622 rus
Constance, entre les russ Fincher et Antonine, fi sera vendu a l'enche e publique en
verin d'un jugement rendu le 2
mars 1908 et sizué le 8 mars 1903,
par l'Hen. W. B. Sommerville, juge de la
susdite cour, Division D. dans l'affaire ol-dessus intisulée, un piano, un lot de meubles de
maleon, etc. le tont d'après l'inventaire enregistré.—Constann, comptant.

5 avril—5 12 15 17 18

ANNONCE JUDICIAIRE. Moubles de maison et effeta. Succession de Rose tipiden. No 70,970-Cour Civile de District pour

paroises d'Orléans.

DAR DENIS, DANZIPER & TESSIES. DAR DENIS, DANZITER & TESTEM.

Encenteurs—Boreau 184 rue Carcedeiet

VENDERDI: le 17 avril 1952, à li hebrei
a. u. sur les lieux, 1212 rue Barcane ensre
les rues Cuo et Braio, il sers vendu à l'enenère
publique, en-verse d'un erdre davé le 26 mars
1908 de l'Hen. W. S. Sommerville, de la suadite Cour. Division D. dans l'affaire et dessus
intinière. Un lot de moubles de maison et efficie, etc. le tout d'après ; inventaire enregistré.

AMNONUE JUDICIAIRE. Résidence à deux étages En brienes et bois bien située et bien cens-

Conditions—Composit. 5 avril - 5 12 16 17

traite. 1742 rue Ciro, Entre les rues Carondelet et Baronne. Specianian de Rose Golden No 70:070-Cour Civile de Dietmet pour la

pareisse d'Orléans. TOAR DENNE. DANZIGER & TRESIDE. DAR DANJES. DANJESTER & TESSERE,

Emeanteurs — Bureau No 134 rac
Carendetes — MARDI, to 28 avril 1905, a
midi, a la Bounes des Propiétés Foncières,
311 ras Barrene, il sera vendu à l'enchère
publique, en veriu d'un ordre daté le 26 mars
1998, de l'Eon. W. B. Sommerville, luge de
la susdite Cour, Division D. dans l'affaire cadesens intituiée, la propriété ci-après géosite,
a avenir.

La rémidence à deux étages en briques et boss, bleu struén, Ne 1742 rue Clio, entre les rue Carendeles et Baronne; contenans 9 chambres, vestibile aven consiler, galurie ete., cour paver, citerne hanger, etc. at nin rondelet, Erare et Baronne, désigné par le No 3 dudit ilet, sur un plandressé pase Hedin is Schlarbaum, veyers, le 26sne jour de janvier 1854, et déposé pour reférence en l'évade de James Graham, ancien netaire es estre ville, lequel dit lot meurant 26 pieds de face à la rus tile, sur 93 pieds, plus ou moins, de professe deur entre lign e parallèles, besné dans le fosd par une ai ée de 5 pieds de largeur, commune au dit lot es autres.

La maison est eu bon état, à proximité d'eories, d'egitses, marchés et à une sourse d'eorles, d'aglisos, marchés es à une course distance des affaires. Desirable commo régi-

dence or comme placement payme.

Conditions—Un siere on pine compens, la balance on un et deux ans, avec jetérêt an taux de 7 pour cont paran de la dete de la vente, reprisenté par des billets de l'asquévenes, repravente par des billets de l'acque-reur, granatie par hypo hichoejet privilège de vendeur sur la propriété vendue, l'acquebeux assumant le balement de toutes les tenses de 1903 et devant pajer 5 pour cent homovalines d'avocat en cas de procès sur les billets. l'acque de vonte d'ensité proces sor les la lieux. L'este de vonte devant content toutes les shauses usuelles, contumières et autres de néquisit; 10 pour cent au m mont de l'adjudication.

Actes de vonte pardevant J. M. Quinsure, Reg., notains, sur 2 au de l'acquéreur.

28 mers—26 29—avril 5 12 19 26 à date

E. A. Carrère. ANNOMOR JUDIOLAIRE.

VENTE EN PARTAGE Jeuzii, le 16 zwril 1903, à mida.

Cottage simple No 421 rue N. Miro entre Man to Louise Hogh (Venve du défunt G. Ja-cobi) et als wa Henry Hogh, et als. No 69,264—Cons Civile de District pour la Pareigne d'Orléans, Division D. DAR E. A. CARRERE, encasteur... Bureau

DAR E. A. CARRERE, encanteus—Buresus E. 806 rue Perdido, près de la rue Careadelei, JEUDI, le 16 avril 1998, à midi à la leume des Preprière Fonsières, 311 rue Buroure, éase le Premier District de estie ville, en verte d'un jugement rendu le 6 février 1908, in et signé le 12 favrier 1908, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de Dustriet pour la paroire d'Orbéans, Division D. dans l'affaire si-dessus iamissiée, je precedent à vondre à l'unehère publique, la prouvriet si-après déstrit à savetr.

Un sertain lot de terre avec une pertion d'un autre loi contign avec touten les bâtisses et amé-toradous qui s'y trouvent sième dans et amétoradons qui s'y recuvent sivaé dans le Denxières District de cette ville dans l'ilét borné per les roce Conté, Miro, ils Louis et Tonti désigné per le No de t No 24 aur un devis litugraphié annexé à un acte d'achas, per Joseph Hogh, d'Hippolite Gredon, et Contro de l'organistation per le la passé parté vent George Cronan par sote passé pardevant l'ierre (haries Cuvellier, ansien metaire en cotte ville, de la date du 10 septembre 1860 et 14 avril 1871, enregiatré dans le livre du bureau des manaferts 82, folio 401, livre du bureau des manaferts 89, felio 498, ledis los et la portion de terre mesurant ensemble 28 piede 5 pouces et 3 lignes à la rue Miro sur 185 piede et 5 p.mess de profondeur, eu ra Les amé torations sont connues comme No 421 rae M. M:ro et comprenent un cottagu

stuple contenant a onnurve, some nee, etc.

Termes et conditions—Comptant; sole de vente perde ant O. W. Long, notaire, aux frais de l'acquéreur, qui agalement assumers es texnes dues et exigibles en 1903, en plus et ru-deseus du prix ée la vente, an dépôt de 10 070 comptant au moment de l'adjudientien pour les la vente.

E. A. CARRERE, Escantour.

Midney F. Gentler, avecat. 15 mars—15 22 29—avril 5 12 15 16

ANNONOES JUDIOIAIRES

VENTES PASSES ONESES

AMMONOM JUDICIAIRE. Vente do Chevaux, Vosturos, Buggy, Wagon à ressorts, Coffre fort en

fer, Moubles de bureau, etc. Frederick Denny vs George A. Schopp. OUR CIVILE DE DISTRIUT pour la pa-roisse d'Orléans—No 70.200—Em vertu d'un ordre de vente daté le 7 avril 1903 à mei adressé par l'Hororable Cour Civile de District pour la paroisses d'Orléans, dans l'affaire ol-dessus latitulée, je procédens à vendre à l'emohère oublique, sur les lieux ol après désignée, le LUNDI, 20 avril 1908, à 1.30 heurs p. m. la scomptété el-anyan désette. 1.30 hours p. m., in proprieté et apres décrité A SEVOLT :

Sur les lieux No 4121 rue Magazine, entre 166 rues Marengo et Milan-3 voitures. I wagon a ressorts, I buggy et I let de

harnate, etc.;

1 lot de membles de bureau, etc.. d'après
l'inventaire earegistré.
2 ceroueile, l'osfire-fort en fer, etc.
Saisi dans l'affaire os-dessus,
Conditions—Comptant sur les lieux.

1 le Montifiera y H. B. MCMURRAY. Bhérif Civil de la pareusse d'Oridaus. Jaues Bojd Grimage et G. G. Eronenber ger, avocate pour le plaignant. Bavil.—8 18 20

ANNONOR JUDICIAIRE. Vente de Propriété du Cinquième District

A doune mois de crédit. The Barber Asphalt Paving Company ve Dominick Mancuso.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LE

Derotase d'Orienna. No 69,340. En vertu d'un writ de fiert factas à min adressé par l'Houerable Cour Civils de District pour la paroisse d'Orienna, dans l'affaire ci-desans la paroisse d'Oziéana, dans l'affaire ci-deana intitalés, je procédarai à la vonte à l'enchère publique, a la Bourse des Prop iétés Foncières. No 311 rue Batonne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette rille, le JRUDI, 23 avril 1903 à midi, de la propriété ci-aprés décrite, à savoir—
Un cértain lot de terte, ensemble avec toutes les bâtisses et améhorations, etc., situé dans le Cinquième District de onte ville, dans l'ellet beraé par les rues Verrer. Newton. Vailette et Depatur, désigné par le No 4 de l, liet l'ilet bores par les rues Verret. Newton. Vaiteste et Depatur, éveigné par le No 4 de l'ilet. No 10, maintenant l'ilet 180, d'après un pian de J. A. D'Hémte-out, deposé en l'étude de S. Magner, ancien n'itaire en cette virls comme plan No 1 du livre de plans No 1, lequel lot mesure en M. A. trente-deux pieds cinq ponces de face à la rois Verret, treute deux pieds en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de quatre-ringt-dix pieds deux pouces trois lignes aur la ligne la divisant du lot No 3 et quatre vingt seot ple factun pouces trois lignes aur la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aur la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aur la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aur la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aur la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la divisant du lot No 5 sur les lignes aux la ligne la

sur isdit plan.
Salsi dans l'affaire or-dessus.
Termes et conditions...Cem étant le denxième et le dernier encan, ladite urrepristé seis définitivement adjugée au plus haut et dernier. encheriaseur pour ce que dela rapportera sur un crédit de douxe mois, i acquereur fournisun crédit de douxe mels, i acquéreur fournis-sant un bon avec bonne et soivable sécurité, portant intréct an taux de sux pour cent de la date de la vente jusqu'au paiement et garanti par hypothèque apéciale et uen de vondeur ant ladite propriété jusqu'an paiement linax. L'acquéreur devra, cependant, déduire du montant de son enchêr-et payer co optant au moment de la vente les frais et dépens du procès et de la vente, se montant à environ \$150.00, et de plus 'es taxes de ville et d'Etat dues sur ladite propriété, disons environ \$20.00.

H. B. MOMURRAY. Shouf Civil de la Paroines d'Irisans
E.J. Thilborrer avocat pour la piaignante
7 avri --7 8 14 18 22

ANNONOR JUDICIAIRE Vente du contenu d'une épicerie et buvette.

Aussi un coffre-forten fer. J. & M. Schwabscher, L mited, vs Alfred Kornrampf. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR 'S pareisse d'Orièans — No 69 908 — En varm d'un altas writ de fiert facies à moi advessé par l'zicconable Obur Otvile (e l'estrict pour la pareisse d'Orièans, dans l'affaire d'desens intitulés je procédera) à la vente à l'enchère

publique, sur les lienz ci-apres désignés, le LUNDI, 20 avri 1903, à 10:30 heures A. M., de la propriété el-après désrite. à se-A mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre les

i bolte a bière letc. Saisi dans l'affaire ci dessue. Conditione-Comptant sur iestieux Shorif Civil us in Paroises 4 Origans, W. S. Benedict, avocat pour les plaignants, 7avril—7 13 20

CANNOWOR SUDINATES leur du Cinquième District.

Portent le No municipal 539 rue Verret A douse mois de crédit. The Barber Asphalt Paving Company va

Louis F. Delille et ale. et Union dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 23 avril 1903, à midi, de le proprieté ci-après décrite. à savoir :

proprieté d'après décrite, à savoir :

Un certern lot de terre dans le cruquième district de cette ville dans l'I et No 30 (maintemant 92) horné par les rues Eliza, Seguin, Eveline et Vorret, désigue par le No 12 sur un plan de D'Hémécourt, 13 mars 1842, ledit les meurant (mesure française) emi tronte sept pieds cinq peures neuf lignes de face à la rue Verret sur sept pieds trois peuces quatre lignes sur la rue Evelina, cent vingt pieds sur l'antre lignes de côté et seixante quato se pieds deux piuces huit lignes dans le fond, enescèse avec les bâtisses et américations qui s'y treuvent.

Best dans l'affaire ci-dessus

Termes et conditions—Ceci étant la deuxième et derrier encen, la dite propriété sera définitivement adjugée au pua haut et dernier enchérieseur pour ce qu'eile rapporters en

enchérisseur pour ce qu'elle rapporters et un crédit de deuxe mels, l'acquéreur fourais sent un bon avec bosne et soivable sécu rité, portant intérêt au taux de six pour ceu rité, porsait intérêt au taux de six pour cent par au de la date de la vente jusqu'au palement et garanti par hypothèque «péciale et lieu de vendeur sur ladite propriété jusqu'au paiement fisai. L'acquéreur devra, cepenant, dédu.re du mentant de seu enchère et payer comptant au moment de la vente les frais et dépens du pracés et de la vente, se mentant à enviren \$200,0%, et de plus les taxes d'Etat et de ville dues sur ladite propriété, disons environ \$... (aucunes dues).

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Parolace d'Oriésna.
John J. Finney et E J. Thillborger, avocate pour la pleignante.

ANNONOR JUDICIAIRE.

Vente de propriété du Cinquième District The Southwestern Alestras Asphalt and

Construction Company vs Keliey Brown. COUR CIVILE DE DISTRICT, pour le narciase d'Oridens, - No 69,389parciase d'Orléana, — No 69,339— yerre d'fill writ de fiert facias mei adresse par Liggorable Cour Civile de District pour la paroisse lann, dans l'affaire et desens luti-taite, je procéderai à le vente à l'enchère pu-blique à la Boarce des Propriétés troncières, No 311 rus Barouns, entre les russ Gravier et No 311 rue harotne, envre les rues Graver et Union, dans le Premier Diatriat de cette ville, le JEUDI, 18 avril 1903, à midi, de la prepriété di-après décrite à savoir— Deux cortains lots de terre avec les hâtises et amélio ations qui s'y trou-vent, située dans le Cinquième District de la ville de la Nouvelle Oriena, sur le côté infé-rient de la rue Séguin, décrite comme lota 18 et 19 dans l'ilet No 92, bornée par les rues Séguin, Elisa, Evelins et Vorret, et mesurant solunate quatro et sept centièmes (64.07) plede de face à la rue Béguin sur une profes-deur de cent vingré (120) pleds. Belsi dans l'affaire et-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Sherif sivil de la perelese d'Oriéens. John J. Finney & E. J. Thilborger, avecst our la plaignante. 14 mars—14 16 20 27—4v8 10 16 .

Journal Quotidien

-AVEC UNE-

EDITION HEBDOMADAIRE

-Paraissant le-

Renfermant toutes les Matières Publiées vendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Six Mois.....

Quatre Mois.....

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands

..de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matteres politiques, litte-

raires et locales : Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'é-

* tranger:

Un Bulletin Maritime; Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américaine pour 'a

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Oriéans. Un Bulletin Financier;

NouveHe-Orléans;

In Bulletin Commercial: Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer Les jours de départ des bateaux

A vapeur.

Bureaux et Ateliers,

322 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup 🤃 d'abounés et de leoteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers. **328 RUE DE CHARTRES.** Entre Conti et; Bienville